

Introduction

Dans cette période d'importants rendez-vous politiques, il nous semblait important d'interroger ce qui est au fondement du lien social. Héritages de toute une histoire, les valeurs permettent de « tenir ensemble » une collectivité riche de diversité, font permanence au-delà des aléas de l'époque et de l'alternance des mandats.

Toutefois, lorsqu'elles sont invalidées, bafouées par les faits, ce lien est mis à mal : le sentiment d'exclusion nourrit le ressentiment, aux conséquences souvent silencieuses pour l'individu ou les groupes sociaux qui se sentent rejetés, rabaissés, humiliés, conséquences parfois dévastatrices dans les formes aigues de « désaffiliation symbolique », pouvant se traduire par des actes désespérés et mortifères.

Si aujourd'hui tout le monde évoque des valeurs, c'est parfois pour remettre en cause le pacte social ou en justifier l'insupportable réalité, avec une subversion des valeurs :

- La liberté est mise en avant pour justifier le dérèglement économique et la précarisation, sert d'alibi au déni de justice (certains s'exonèrent de considérations morales, dès lors que la loi ne l'interdit pas). La liberté d'enseignement légitime l'école privée et le droit de s'asseoir sur les règles communes ; la liberté pédagogique est revendiquée – parfois même dans l'école publique - pour s'exonérer des orientations nationales visant la démocratisation de l'école ;
- L'égalité est invoquée pour invalider les règles et statuts élaborés à la Libération, pour soumettre le salarié au « moins disant » de ses droits. A l'école, l'égalité est rabougrie sur l'égalité des chances, laissant à penser que chacun n'a que ce qu'il mérite, dans une occultation des effets des conditions d'existence. Les différences, considérées comme « naturelles », sont soumises au jeu pipé du « libre choix » d'individus pensés sans histoire ni inscription sociale ;
- La fraternité dérive en compassion humanitaire, appelant les perdants à « faire la manche » pour recueillir les miettes du banquet dont la majorité des citoyens est exclue. A l'école, bien que côte à côte sur les mêmes bancs, on peut néanmoins rester concurrents, dans une sélection compétitive...

En France, l'Ecole a des liens forts avec la République, qui l'a fondée et missionnée pour la perpétuer. Instance de socialisation majeure qui suit et prolonge l'éducation familiale, l'école a une double fonction :

- Transmettre les savoirs aux nouvelles générations, aujourd'hui à TOUS les élèves (conquête historique), contribuer ainsi à la formation de la personne ;
- Transmettre les valeurs communes, afin de perpétuer, mais aussi actualiser et régénérer le lien social, contribuer ainsi à la formation du citoyen.

Où en est-on à ce sujet ?

- L'Ecole a du mal à enrayer les inégalités sociales qui lui préexistent, mettant à mal l'idéal d'égalité ;
- L'individualisme concurrentiel heurte la fraternité, le principe de coopération peine à s'imposer ;
- La formation à l'esprit critique, base de l'exercice citoyen, reste à développer, et d'autant plus que les jeunes générations sont soumises comme jamais (au nom de la liberté !) :
 - o aux sirènes les appelant à une consommation effrénée ;
 - o au flux d'informations douteuses ;
 - o au prêt-à-penser d'idéologues retors.

Les valeurs n'existent que dans les pratiques qui les fondent. Passer du discours aux faits, mettre « **les valeurs à l'épreuve des pratiques** » : telle est l'orientation de ces 10^e Rencontres. Nous n'imaginions pas que l'actualité électorale justifierait autant cette interrogation,

- Quels contenus l'école doit-elle enseigner pour que chacun des élèves qu'elle accueille se sente « chez lui » ? Trouver reconnaissance de son histoire, de sa langue, de ses acquis voire de ses croyances... tout en les transcendant dans le sentiment d'appartenance à une commune humanité : c'est un premier défi éducatif ;
- Quelles modalités d'apprentissage sont les plus à même de faire sens, d'ouvrir à l'altérité, au dépassement de soi, à la jubilation de comprendre et de « faire corps » avec les autres, de contribuer ainsi à une solidarité complice dans les apprentissages ? C'est le second défi.

Pour ouvrir ces Rencontres, nous avons invité Jean-Paul Delahaye, auteur en mai 2015 du rapport « *Grande pauvreté et réussite scolaire* », sous-titré : « *le choix de la solidarité pour la réussite de tous* », insistant ainsi à la fois sur la **visée** (la démocratisation de l'accès au savoir) et sur les **moyens** pour y parvenir (l'appel à la solidarité nationale, faite de moyens financiers, humains.. et pédagogiques).

Son histoire personnelle et la diversité des responsabilités institutionnelles qui lui ont été confiées font autorité.

Élève de l'école publique, il a pu – grâce à elle – accéder au **professorat d'histoire-géographie**, puis aux fonctions **d'inspecteur départemental**. Chargé de mission sur la lutte contre l'illettrisme, il a ensuite été successivement **Directeur d'école normale** (et a participé à la mise en place des IUFM), **Inspecteur d'Académie** dans plusieurs départements (dont la Seine-Saint-Denis), **Inspecteur général de l'Éducation Nationale** (chargé en 2001-2002 de mission sur l'éducation prioritaire, la lutte contre l'exclusion et la grande pauvreté), puis **Directeur de la DGESCO** (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire) de 2012 à 2014. C'est dire s'il connaît les rouages du système... et ce qui peut les gripper !

Professeur associé à l'université Paris Descartes (Paris V), il est auteur – entre autres - de l'ouvrage paru chez Rets en 2006 : « *Le collège unique, pour quoi faire ? Les élèves en difficulté au cœur de la question* ».

J'ai souvenir d'un article contributif à un ouvrage collectif où il écrivait : « *A partir du moment où, volontairement ou non, on a laissé de côté pendant si longtemps **les questions fondamentales des contenus et des méthodes d'enseignement** du collège, de la **formation des enseignants** qui y travaillent, (...) les politiques ministérielles sont probablement allées au bout des résultats qu'il était possible d'attendre de réformes de structures* »¹. Dix ans après, ces propos me semblent toujours d'actualité.

Au nom de tous, je le remercie d'avoir si rapidement répondu positivement à notre sollicitation et lui laisse sans plus tarder la parole...

¹ Jean-Paul Delahaye, Inspecteur général de l'éducation nationale, professeur associé à l'Université Paris V, dans « Le collège : une construction inachevée », in Bernard Toulemonde (dir.), *Le système éducatif en France*, les notices de la Documentation Française / CNEP, 2006.